CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

RAPPORTEUR(S): MME MARTINE VASSAL

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE 29 Mai 2020

<u>OBJET</u>: Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance - Participation aux frais de fonctionnement pour l'année 2020.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 29 Mai 2020 en visioconférence, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé d'allouer au Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD) une somme de 320 950 € au titre de la participation du Département à ses frais de fonctionnement pour l'année 2020.

La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65 du budget départemental.

A l'unanimité

Mesdames GENTE-CEAGLIO, SAEZ et Messieurs LIMOUSIN, FÉRAUD et RÉAULT ne prennent pas part au vote.

Votent pour:

Mme AMSELEM, Mme BARTHÉLÉMY, M. BÉNARIOUA, Mme BERNASCONI, Mme BIAGGI, M. BORÉ, Mme CALLET, Mme CARADEC, Mme CARRÉGA, Mme CHABAUD, Mme DALBIN, Mme DI MARINO, M. DI NOCÉRA, M. FRAU, M. GAZAY, M. GENZANA, M. GÉRARD, Mme GUARINO, Mme HADJ-CHIKH, Mme INAUDI, M. JIBRAYEL, M. JORDA, Mme JOULIA, M. KOUKAS, M. LE DISSÈS, M. MALLIÉ, M. MASSE, Mme MILON,

Mme MIQUELLY, M. MORAINE, M. PAYAN, M. PERRIN, M. PONS, Mme PUJOL, Mme PUSTORINO, M. RAIMONDI, Mme RAOUX, M. ROYER-PERREAUT, Mme RUBIROLA, M. SANTELLI, Mme SANTORU-JOLY, Mme SPORTIELLO, Mme TRANCHIDA, Mme VASSAL, M. VIGOUROUX.

ADOPTE Pour la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et par délégation

> Signé Nathalie Tarrisse Directrice des assemblées